



BULLETIN D'INFORMATION

DE L'UNION REGIONALE EST DE LA CGTR

Le 9 décembre 2014

CHAMBRE D'AGRICULTURE : LA DIRECTION FAIT PAYER LES RESTRICTIONS DU GOUVERNEMENT À SES SALARIÉS

Vendredi 5 décembre, la direction de la Chambre d'Agriculture présentait son budget pour l'année prochaine. Elle annonçait en séance une baisse de 260 000 euros de ses dotations provenant de l'Etat et du Département. Un exemple de plus montrant que le gouvernement compense ses milliards de cadeaux au patronat au détriment des services publics.

Afin de compenser cette diminution de ses financements, la direction n'a rien trouvé de mieux que d'annoncer une diminution de la masse salariale de la chambre pour 2015. Les salariés une fois de plus serviront de variable d'ajustement.

La chambre qui ne dispose déjà plus, depuis deux mois, de Directeur Administratif et Financier (un poste essentiel pour assurer les rentrées d'argent), décide à présent de supprimer 3 autres postes (un départ à la retraite non remplacé plus deux ruptures de contrat de travail de contrôleurs). Mais cette saignée ne s'arrêtera pas là car elle a décidé aussi de ne pas remplacer le départ de 7 agents à la retraite en 2015 et envisage de supprimer six jours de RTT !

A la politique d'austérité du gouvernement, elle répond à l'interne en imposant aux salariés de nouveaux sacrifices. Non contente de bloquer les salaires depuis des années, elle réduit aussi les effectifs détériorant ainsi le service public dont auraient bien besoin les petits agriculteurs.

Sa politique va à l'encontre des intérêts de ces derniers et privilégie les intérêts des gros exploitants qu'elle se garde bien de solliciter pour équilibrer ses comptes. En effet, malgré ce qu'avait demandé nos camarades de la CGTR, les prix des prestations de la chambre facturés à ces derniers n'ont pas été revalorisés depuis des années ce qui plombe les comptes de l'institution.

Une plus grande participation financière des gros exploitants serait aussi une mesure de justice à l'égard des petits qui peinent à s'en sortir.

Mais ce n'est assurément pas cette voie qu'ont choisi de suivre les dirigeants de la chambre verte...

ELECTIONS FPT : LES RESULTATS D E LA CGTR A SAINT BENOIT

A Saint Benoît, 1490 employés communaux étaient appelés à élire leurs représentants. 761 ont pris part au vote. 731 bulletins ont été valablement exprimés. Sur ce total, 180 suffrages se sont portés sur les candidats de la CGTR, ce qui fait d'elle la deuxième organisation de la commune.

Nos représentants élus sont Jimmy Sinamouni et Henri Claude Barret qui tiennent à remercier celles et ceux qui leur ont exprimé leur confiance pour défendre leurs intérêts.

NOS VIES AVANT LEURS PROFITS !

Pour 2013, la Sécurité sociale a enregistré 9 accidents mortels contre 4 en 2012, une augmentation aussi du nombre global d'accidents déclarés : en tout 8238 soit une augmentation de 1,4 % par rapport à 2012 et une augmentation de 13,4 % des jours d'arrêt pour incapacité temporaire

Les secteurs les plus concernés sont toujours le bâtiment, même si la situation s'est un peu améliorée avec l'action syndicale et les visites de l'inspection du Travail, les collectivités territoriales qui cumulent 1000 accidents sur un total de 25 000 agents, mais aussi les transports, la restauration et la réparation automobile.

Ces mauvais résultats ne sont pas le fait du hasard. Ils sont la conséquence des agissements des patrons pour qui la sécurité est un coût et l'augmentation des cadences, les suppressions de postes, la polyvalence, les pressions morales sur les travailleurs, des moyens d'augmenter leurs bénéfices.

Dans ce contexte, la meilleure façon de sauver notre peau, c'est de savoir « lever le pied », exercer son droit de retrait en cas de danger imminent et de s'organiser collectivement avec ses camarades de travail dans le syndicat pour faire face aux patrons, c'est à-dire dans la CGTR !

EAU : ASSÉ POMPE A NOU !

Après des années de colloques et de réflexion, les dirigeants de l'Office Réunionnais de l'Eau (ORE) n'ont pu que constater que les réseaux de l'île étaient toujours aussi si peu entretenus puisque 40 % de l'eau récoltée continuait à se perdre dans la nature avant d'arriver aux robinets des consommateurs. Voilà une situation surprenante dans un territoire victime de la sécheresse...

Ils ont aussi noté une dégradation de la qualité de l'eau desservie, ce qui est inquiétant puisqu'il y va de la santé de la population.

Mais ces « experts » n'ont pas poussé la réflexion jusqu'à demander des comptes aux Veolia, Cise et autres compagnies qui se remplissent les poches à bon compte puisque la réfection des réseaux reste entièrement à la charge des communes et donc des abonnés ! Les capitalistes de l'eau se contentent d'encaisser les factures et de menacer de coupure quand on ne paie pas en temps et en heure.

L'ORE a donc décidé d'augmenter son programme d'aides (à qui ?) de plusieurs millions pour améliorer la situation et laisse entrevoir... de nouvelles augmentations de tarif.

Pour la CGTR, la gestion de l'eau, produit vital s'il en est, devrait être retirée des mains des capitalistes qui ne font que... pomper financièrement la population et se révèlent de surcroît incapables de lui livrer un produit irréprochable. L'eau devrait être un service public unique et régional et dont les tarifs devraient être calculés au prix coûtant, ce qui ne peut s'obtenir qu'en cessant d'arroser ces actionnaires parasites.

TRANSPORTS EN COMMUN : INADAPTES AUX BESOINS DE LA POPULATION ET DES TRAVAILLEURS. IL FAUT QUE CA CHANGE !



Annoncée depuis des mois, la modification des horaires des Cars Jaunes entre en vigueur à compter du jeudi 11 décembre. Elle va se traduire, d'après l'association de consommateurs l'ADUCR, par la suppression de 40 % des arrêts de proximité et par une augmentation du prix du billet de 1,60 € à 2 €. Cette mesure prise par le Conseil général, par mesure d'économie, va mettre dans des difficultés insurmontables tous ceux qui, ne disposant pas de moyens de transports individuels, ne pouvaient compter que sur les transports collectifs pour se rendre à leur travail ou sur leur lieu d'enseignement. Beaucoup de travailleurs craignent de ne plus pouvoir arriver au travail à l'heure et les mesures de

rétorsion de leurs patrons qui dans certains cas pourraient aller jusqu'au licenciement.

Autant ces élus sont attentifs à ne pas léser les intérêts du patronat, et même à aller au-devant de leurs moindres désirs, autant ils n'éprouvent aucune gêne à imposer de nouveaux règlements sans discussion quand il s'agit des travailleurs et des plus pauvres.

La CGTR dénonce cette décision du Conseil général et soutiendra toute action visant à préserver et à améliorer les moyens mis au service du transport collectif

PRUD'HOMMES : POUR QUE JUSTICE SOIT RENDUE AUX TRAVAILLEURS

Depuis le début de l'année, l'activité de défense prud'homale déployée par nos défenseurs de l'URE-CGTR a permis de récupérer plus d'un demi-million d'euros au profit des salariés qui, spoliés, exploités par leurs patrons, se sont adressés à notre structure pour récupérer leur dû.

Nous ne pouvons que nous réjouir de ce résultat. La lutte pour le respect des travailleurs se fait à plusieurs niveaux. La défense prud'homale en est un, qui se révèle efficace. C'est bien pour cela que patronat et gouvernements ne rêvent que d'une seule chose : la voir disparaître ou du moins l'affaiblir en confiant de plus en plus la défense des salariés aux avocats professionnels.

A la CGTR, nous tenons particulièrement à préserver le système actuel, celui qui consiste à assurer la défense des salariés par des militants ouvriers qui se placent clairement dans le camp des travailleurs et argumentent en connaissance de cause parce que, bien souvent, ils ont eux-mêmes connu et éprouvé ce qu'est l'exploitation dans les entreprises.

Le combat continue !

Chaque mardi, de 18 H à 19 h 30, l'Union Régionale Est de la CGTR organise dans son local une réunion d'information et de discussion sur les problèmes rencontrés par les travailleurs.

Votre présence et votre participation sont les bienvenues et nécessaires !